

Suivi du programme d'actions sylvo-cynégétique – Version de travail pour le CPSC du 26/10/2018

1 - ACTIONS EN FAVEUR DE LA QUALIFICATION DE L'EQUILIBRE ET DU RECUEIL DE DONNEES

N° de l'action	Libellé de l'action	Pilote	Bilan au 26/10/18	Perspectives – observations
1.1.	Disposer, à partir d'une évaluation du niveau des dégâts forestiers, d'une cartographie régionale des zones de déséquilibre sylvo-cynégétique, dites "zones à enjeux" et des "zones à surveiller", où l'équilibre est incertain ou menacé.	DRAAF	Carte validée CPSC du 28/05/18, annexée au PRFB ayant reçu un avis favorable à la CRFB du 28/09/18	Définir une méthodologie de révision (avant 2020)
1.2.	Etablir un modèle régional de fiche de signalement de dégâts.	DRAAF	Proposition d'un modèle régional de fiche de dégâts le 26/10/18 après échange avec les DDT en réseau forêt le 9/10/18	Définir les étapes de validation du signalement. Proposition : propriétaire ou son représentant → info du comptage au chasseur local ; fiche dégât complétée du propriétaire ou représentant → ONF ou CRPF pour validation (niveau local à définir) → envoi FDC pour info et réaction éventuelle (délai max à définir) + copie DDT pour prévoir un temp de revue en CDCFS ou comité local en lien avec les demandes PDC à venir Hors circuit CDCFS, outil de discussion entre forestier/chasseur à un niveau local pour prise en compte des régénérations dans la pression de chasse locale.
1.3.	Faire remonter à l'administration, aux instances cynégétiques locales les dégâts forestiers notoires, à l'aide de fiches de signalement de dégâts.	ONF pour les forêts publiques, CRPF en collaboration avec les gestionnaires forestiers pour les forêts privées	Conditionné à la mise en œuvre de l'action 1.2 (même si modèles déjà existants localement, peu de remonté formalisé aujourd'hui)	Créer un outil d'enregistrement (télédéclaration), à réfléchir avec action 1.5 Proposition : rédaction cahier charges DRAAF servant de base à une réflexion partenariale (avec retex. dispositif existant en Nouvelle Aquitaine porté par le GIP ATEGERI)
1.4.	Faire remonter à l'administration, aux instances cynégétiques locales les aménagements sylvicoles et cynégétiques réalisés.	ONF pour les forêts publiques, CRPF en collaboration avec les gestionnaires forestiers pour les forêts privées	1 ^{er} bilan dans le GT Donon : public cf. agence de Sarrebourg et agence de Schirmeck cf. 1 à 2 % sur 3 massifs Instruction ONF 2/10/2017 sur les aménagements sylvicoles et cynégétiques, prévoyant un retour en CODIR territorial	Définir une méthodologie : type d'aménagement suivi (ha pré-bois, km accotement) forêt publique et forêt privée ? Cartographie avec différents types? Identification de lots ou propriétaires ?
1.5.	Développer une plate-forme régionale de données accessibles aux chasseurs, forestiers et administration et permettant le télé-signalment des dégâts, l'établissement d'une cartographie des dégâts, l'intégration de données cynégétiques et des données provenant des tableaux de bord locaux lorsqu'ils existent.	Groupement de partenaires (ONF, CRPF, FRC, FDC, ONCFS...) chef de file à définir		Proposition : rédaction cahier charges DRAAF pour commande externe pour BD régionale support : - numérisation lots prioritaire : rôle des différents acteurs - accord partenarial pour la remontée des informations attribution/réalisation (a minima) par espèce par les FDC (sauf exception départementale) Définir un COPIL plus restreint pour validation d'un cahier des charges (cf. commun point 1.3) et financement
1.6.	Faire remonter à l'administration et aux instances cynégétiques locales l'ensemble des surfaces en régénération avec protection.	ONF pour les forêts publiques CRPF pour les forêts privées		Définir une méthodologie forêt publique et privée Spatialisation de la donnée protection dans les documents de gestion durable (aménagements, PSG) ?
1.7.	Dresser, en comité paritaire, un bilan annuel des dégâts forestiers liés au gibier pour présentation et analyse avec communication.	DRAAF en concertation avec les DDT	Tableau des ICE existants (synthèse DRAAF 2016) avec précision quand IC/IA suivi Etude sur le massif Donon 2011 et réactualisée 2015 Travail d'homogénéisation fait dans le GT Donon pour méthodologie relevés IA et IC	Lien avec 1.3 et 1.5 pour une possibilité de bilan cartographique

2 - ACTIONS EN FAVEUR DE L'AMELIORATION DE L'EFFICIENCE DES PLANS DE CHASSE DANS UNE APPROCHE

PLANIFIEE ET CONCERTEE

N° de l'action	Libellé de l'action	Pilote	Bilan au 26/10	Prévisions
2.1.	Favoriser la transparence et la fluidité de la transmission des informations entre les acteurs, avec le développement de bases de données communes.	DDT/FDC (selon les départements)	Etat des BD existantes par département : constat pas d'homogénéité de suivi : 5 x outils FDC CYNEFF (inclus 68 en cours), 2 x outil ANCGG : RETRIEVER, 1 outil spécifique commun DDT/FDC (57)	Position de la FRC/FDC dans les départements où pas d'outil commun : 54 (BD interne), 67 géré DDT sur installation outil commun en lien avec évolutions nationales. Proposition : dans les départements où DDT n'a pas un accès de droit en consultation (10, 51, 55) : définir un niveau minimal d'accès (cf. lien avec missions de service public des FDC)
2.2.	Piloter, en s'appuyant sur les bonnes pratiques proposées dans la boîte-à-outils régionale, une démarche permettant la fixation d'objectifs partagés et la description d'actions à entreprendre en faveur de la restauration de l'équilibre sylvo-cynégétique sur les zones à enjeux.	DDT	A détailler après échanges en CPSC du 26/10 cf. point 4	Demande centralisée DRAAF à ONF, CRPF, FRC des données respectives les concernant, après modèle fiche diagnostic tenant compte du retex DDT67
2.3.	Afin de faciliter la concertation à l'échelle d'une zone à enjeux ou d'une zone à surveiller, il sera développé des instances de concertation spécifiques à cette échelle (avec la participation d'experts) ou des réunions annuelles regroupant plusieurs instances locales existantes.	DDT	En ZE à 1 seule UG (Illwald, Mondon Les Dhuits, Corgebin, Hargnies/Vireux) – déjà suivi via 1 instance locale Tenue d'une réunion spécifique : 55/51 sur zone interdépartementale (pilote 55) 57 : comité cervidés (réunions fréquentes)	Identifier un pilote sur zone interdépartementale 68/88 (Hautes Vosges) : à voir opportunité demande de stage (appui méthodo?) et 57/67 (Vosges du nord): pressenti 67 avec appui stagiaire. Proposition : évolution du GT Donon données et communication vers une instance COPIL zone (dont préparation harmonisation interdépartementale en lien avec le tableau de bord de l'observatoire du Donon)

3 - ACTIONS EN FAVEUR DE LA COMMUNICATION

N° de l'action	Libellé de l'action	Pilote	Bilan au 26/10	Prévisions
3.1.	Des actions de communication sur les démarches partenariales seront réalisées pour diffuser et encourager les bonnes pratiques	FRC, ONF-COFOR-CNPF en partenariat	SylvaFaune Vendresse (2014) – présentations méthodologie Différentes revues techniques ONF – CRPF (exemple dossier sur le bail de chasse) Plaquette COFOR sur l'ESC dans le Pays Barrois Communication FRC sur la nécessité du tir de sangliers – renforcé dans le cadre du dossier PPA	Proposition 2019 : monter un séminaire sur l'ESC en Grand Est avec mise en avant des bonnes pratiques, chasses pilotes... ?
3.2.	Des actions de sensibilisation et de communication communes des acteurs locaux (forestiers, chasseurs,...) sont à développer pour partager les données utiles au diagnostic.	FRC, ONF-COFOR-CNPF en partenariat	Formations conjointes (forêt publique/privée/chasseurs) avril 2018 sur relevés IC/IA sur le Donon En forêt domaniale, dans le cadre du cahier des charges de location de chasse, temps d'échange entre ONF et adjudicataire.	Définir les priorités pour la localisation des nouveaux ICE (3 catégories) Projet ICE porté par le CRPF en forêt privée (sur plusieurs zones à enjeux dont zone Donon majoritairement privée) à partir de 2019, nécessite une dynamique collective pour l'installation Stratégie d'installation d'enclô-exclos démonstratifs ?